

# Gestion opérationnelle de travaux

## Animer un projet d'aménagement ou de construction d'un établissement culturel

**NIVEAU D'ENTRÉE** Intermédiaire

**DURÉE** 35 heures

**DATES** du 17 au 21 novembre 2025

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** 10 octobre 2025

**COÛT DE LA FORMATION** Nous consulter

**LIEU** Institut Méditerranéen des Métiers du Spectacle (IMMS) - Friche la Belle de Mai (Marseille)

**NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS** 8

FORMATION OUVERTE EN ACCÈS INDIVIDUEL AUPRÈS DE L'AFDAS

### PRÉAMBULE

Lors d'un projet de travaux, les responsables techniques ou d'exploitation du secteur culturel doivent pouvoir accompagner leur direction lors des différentes phases d'une conduite de travaux.

Pour ce faire, ils ont besoin de comprendre l'écosystème ainsi que les étapes d'une opération de travaux, d'appréhender les limites de responsabilités des différents acteurs, de connaître les différents aspects légaux et réglementaires d'une conduite d'opération.

C'est aussi le moment pour eux de questionner les futurs usages afin d'anticiper les contraintes d'exploitation, de saisir les enjeux environnementaux et économiques d'une gestion d'opération de travaux.

### OBJECTIFS

À l'issue de cette formation les stagiaires auront acquis les méthodes et les outils nécessaires pour réussir une conduite d'opération de travaux ou d'aménagement. Ils seront capables de :

- maîtriser et conduire les différentes phases d'une opération de conduite de travaux pour le compte de leur établissement,
- apprécier les missions et les responsabilités de chacun des acteurs d'un projet,
- analyser les besoins des différents usagers et définir un programme afin d'anticiper l'exploitation future des espaces,
- structurer un projet du point de vue environnemental,
- comprendre et organiser leur collaboration avec l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et l'équipe de Maîtrise d'Ouvrage.

### PUBLICS ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse à toute personne ayant des fonctions soit de responsable technique de spectacle, soit de responsable d'exploitation de bâtiments culturels, qui souhaite comprendre et participer à la gestion opérationnelle de travaux.

Il est nécessaire d'avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le spectacle vivant. Si toutefois vous êtes dans une autre situation, vous pouvez contacter le service formation au 04 90 14 14 17.

Chaque formation permet, dès son commencement, de confirmer la maîtrise des prérequis spécifiques. Ces derniers sont en effet indispensables au suivi de la formation et à sa réussite.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de cours théoriques et d'études de cas pratiques, le dernier jour est consacré à la visite des différents sites ayant été utilisés lors des études de cas.

### ÉQUIPEMENTS

- Salle de cours adaptée aux cours théoriques et au travail de groupe, équipée d'un vidéoprojecteur
- Documents de référence concernant les études de cas pratiques

### PROGRAMME

#### JOUR 1:

##### Définition de la conduite d'opération de travaux :

- Spécificités d'une conduite d'opération de travaux
- Définition et complexité de la Maîtrise d'ouvrage, MOA

##### Définition de l'écosystème d'une conduite de travaux :

- Les différents acteurs, leurs missions respectives et leurs limites d'intervention ainsi que leurs responsabilités
  - La Maîtrise d'ouvrage, MOA
  - L'Assistance à la Maîtrise d'ouvrage, AMO
  - La Maîtrise d'usage, MUE
  - La Maîtrise d'œuvre, MOE
  - Les entreprises

#### JOUR 2:

##### Les étapes de la conduite de travaux :

- La programmation
- Les études et les préparations de chantier
- Les éléments de la construction d'un projet architectural, de sa genèse jusqu'à son exploitation future
- Détail des phases et choix stratégiques
- Réunions de chantier, relations collaboratives entre les différents acteurs, MOA/MOE/Entreprises

**Focus sur la Maîtrise d'usage, MUE :**

- Intérêt d'inclure la MUE dans la Maîtrise d'ouvrage, MOA
- Intégrer les besoins des futurs usagers
  - Les publics
  - Les salariés
  - Les artistes
- Anticiper les contraintes d'usages des futurs espaces
  - Entretien, propreté
  - Maintenance, vérifications obligatoires
  - Exploitation des espaces
  - Sécurité et sureté

**JOUR 3 :****Focus sur l'Assistance à la Maîtrise d'ouvrage, AMO :**

- La place et son rôle dans la conduite de travaux
- Son devoir de conseil auprès de la MOA
- La loi dite MOP et le code de la commande publique
- Focus sur la vision des étapes du point de vue de l'AMO
- Les différents types de marchés de travaux
  - Les différentes formes
  - Les seuils d'assujettissement
  - La passation des marchés publics
  - Réflexion sur la stratégie de la construction des lots
- La gestion des assurances suivant les acteurs et la temporalité
- Suivi budgétaire, les facturations, les avenants, les soldes de tout compte...
- La phase de réception des travaux
- La garantie de parfait achèvement et la gestion des dommages ouvrage

**JOUR 4 :****Focus sur la Maîtrise d'œuvre, MOE :**

- La place et son rôle dans la conduite de travaux
- Compréhension du rôle et de la nature même d'un architecte
- Focus sur la vision des étapes du point de vue de la MOE
- Ses responsabilités durant les différentes phases du projet
- La gestion de la conduite du programme des travaux
- Le pilotage des réunions de chantier et leurs importances

**La question de l'environnement dans la conduite de travaux :**

- La « pensée » environnementale dans le projet de construction ou d'aménagement
- Adaptation des usages sous le prisme de l'écologie
- Les questions de dimensionnement des équipements
- La question du choix des matériaux et du réemploi
- Les moyens de gestion et de mesures des fluides et des ressources

**JOUR 5 :****Études de cas pratiques :**

- Analyses de cas concrets de conduite de travaux
- Retours d'expérience concernant l'exploitation des espaces créés
- Visites sur site d'espaces, liés à un aménagement ou à une construction

**Bilan de la formation****MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION**

Les acquisitions des compétences visées par cette formation sont évaluées et validées par des mises en situation pratique.

En cas de non validation, l'équipe pédagogique de l'ISTS déterminera au cas par cas les modalités de « ratrappage ».

**RESPONSABLE DE LA FORMATION**

Fabrice GERBER

**INTERVENANTS PRESSENTIS**

Jérôme PLAZA – Directeur technique, Archaos, Friche de la Belle de Mai, Marseille-Provence 2013

Fabrice MERIZZI – Assistant à maîtrise d'ouvrage, AMO

Marc KAUFMANN – Architecte, bkCLUB Architectes